

La Feuille

des habitants de la vallée de Saurat

n°35
octobre 2019



Éditorial

Rentrée très triste avec la disparition de l'ancien Président de la République Jacques Chirac et l'explosion d'une unité chimique à Rouen, après un été chaud, très chaud ; il fut aussi lumineux, joyeux grâce au travail de toutes les associations de Saurat. Un grand merci à elles qui une fois de plus se sont dépensées sans compter ; toutes les animations ont attiré beaucoup de monde et ont réchauffé (si, si...) l'ambiance générale du village. La fête locale elle-même a été encore plus joyeuse, tout l'espace étant occupé : les auto-tamponneuses étaient là pour les ados, un manège enfant accueillait les plus petits et un nouveau manège très lumineux éclairait le dos de l'église. Un été réussi à renouveler l'été prochain !

Le fauchage a été réalisé en 29 jours par les employés communaux à la bonne époque.

Le plan triennal prévu pour la réfection des routes a permis cette année l'entretien de 6,550 km de voirie, pour un coût de près de 300 000 € ; un si gros effort n'a été possible que parce que la communauté de communes a regroupé tous les travaux routiers des différentes communes qui la constituent et obtenu ainsi une subvention DETR de près de 40 %. Un aspect positif de la mutualisation ! La centralisation de tels ouvrages routiers sera reconduite l'an prochain.

Notre entrevue avec le président du SMDEA et son directeur a permis de réaffirmer notre engagement à voir la situation de l'eau sur les hameaux se débloquent rapidement et à ne pas nuire à l'installation de jeunes agriculteurs.

Mais tout n'est pas rose dans notre canton. Les forges de Niaux sont sur le point de déménager à Pamiers ! Nous avons rencontré les élus départementaux pour leur dire notre inquiétude que fait naître ce déménagement, notre crainte de perdre des emplois sur notre territoire. Nous leur avons demandé de nous soutenir et de nous aider à empêcher que

de l'argent public (des subventions) n'accompagne ce déménagement vers la basse Ariège.

De même, la Perception de Tarascon va fermer... L'avis de votre taxe d'habitation indique cette année que « Si la somme que vous devez est supérieure à 300 €, vous devez la régler par paiement en ligne ou par prélèvement », et au bas de votre rôle, à l'emplacement de l'ancien TIP, vous avez un talon d'adhésion au prélèvement automatique à signer. Ainsi tout le travail d'encaissement et de contrôle de cet impôt sera automatisé et l'État pourra supprimer un poste de fonctionnaire (plus de contrôle, de contact humain, de renseignements)... la secrétaire devra porter des documents financiers à Foix... la mairie paiera l'essence, le temps passé... et augmentera l'empreinte carbone. Bel exemple de logique administrative !

Une dernière chose nous interpelle. L'ONF a informé la municipalité qu'un projet de parc photovoltaïque sur le territoire de Saurat était prévu sous le Bout de Touron. Certes, nous avons reçu un courriel le 26 juillet 2019, mais sans plus d'explication. Ce sont des entreprises souhaitant répondre à l'appel à projet qui nous ont donné plus de détails. C'est sur 37 ha que cette installation serait prévue. Nous sommes certains qu'il faut ralentir le réchauffement climatique et que cela passe en particulier par l'abandon des énergies fossiles et le développement des énergies renouvelables comme les éoliennes et les parcs photovoltaïques. On ne peut pas toujours dire « Oui mais chez les autres. ». Cependant, on ne peut pas répondre systématiquement oui : il faut étudier sereinement le projet, voir les incidences pour les particuliers, les usagers, les avantages pour l'intérêt général. Puis se prononcer... Aussi nous allons demander à l'ONF de nous expliquer dans un premier temps leur projet dans une réunion publique.

Cette année encore, j'irai au congrès des maires à Paris écouter et débattre, demander aux gouvernants de ne pas paupériser notre département, de ne pas en faire un « désert total », sans entreprise, sans service public, médical... Notre commune mérite beaucoup plus que de devenir un musée figé ! Saurat a besoin de la solidarité nationale pour continuer à se développer



Vie locale

Plan global de déplacements

Le syndicat du SCoT de la vallée de l'Ariège a élaboré un Plan global de déplacements (PGD), aussi appelé Plan déplacements.

Il équivaut à un plan de la mobilité rurale.

Du lundi 7 octobre au vendredi 8 novembre (inclus), une consultation citoyenne est lancée sur l'ensemble du territoire afin de présenter le projet de PGD et recueillir les avis des habitants et acteurs intéressés via la plateforme dématérialisée <https://www.registredemat.fr/pgd-vallee-ariège>.

Les observations et contributions pourront être envoyées via cette plateforme. Le dossier sera consultable en format papier et accompagné d'un registre de concertation à la communauté de communes du Pays de Tarascon, 19 avenue Sabart à Tarascon-sur-Ariège.



Deuxième pic saisonnier de tiques

Cueillette de champignons, chasse, randonnées, VTT, pique-nique... L'automne est propice aux activités en extérieur et les conseils de prévention restent donc valables.

- Porter des vêtements couvrants avec les chaussettes sur le pantalon.
- Éviter les herbes du haut desquelles les tiques attendent à l'affût.
- Mettre dans son sac un tire-tique, disponible en pharmacie, pour ôter convenablement la tique entière avec la tête.
- Inspecter son corps en rentrant, surtout les plis et le cuir chevelu.
- Surveiller toute réaction de la zone de piqûre et consulter un médecin en cas de réaction (érythème migrant).

Classiquement il fallait s'en méfier d'avril à octobre, avant leur diapause hivernale. Continuons à être vigilants quand la température extérieure dépasse 10 °C, le changement climatique allonge en effet la période d'activité des tiques, susceptibles de transmettre la maladie de Lyme entre autres.

Plus d'informations sur :

<http://www.parc-pyrenees-ariégeoises.fr/les-actions-du-parc/sante-environnement/>

<https://www.occitanie.ars.sante.fr/tiques-et-maladie-de-lyme>

<https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-a-transmission-vectorielle>

INFOS PRATIQUES

Ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi de 14h à 17h,
le samedi de 10h à 12h.

196 rue Albert-Sans

Tél : 05 61 05 67 19 • Fax : 05 61 05 54 27

Courriel : mairie-saurat@wanadoo.fr

Site : www.mairie-saurat.fr

Collecte des déchets

Ordures ménagères : le jeudi matin.

Sacs jaunes pour les emballages recyclables : le lundi matin, à sortir exclusivement le dimanche soir.

Encombrants : les sortir le dimanche précédent le lundi de ramassage convenu par téléphone avec le SMECTOM : 05 61 68 02 02.

La déchetterie d'Arignac est ouverte du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Eau potable, commune et syndicat, point d'étape

Depuis quelques mois, les échanges de courriers et les rencontres se sont multipliés entre la commune et le SMDEA. Le 17 septembre dernier le président Augustin Bonrepeaux et le directeur général Patrick Rescannières ont reçu la maire de Saurat et l'adjoint Jean-Luc Rouan.

Après avoir rappelé l'attachement de la commune à un service public mutualisé et solidaire de l'eau et de l'assainissement, les élus ont reformulé les difficultés auxquelles ils sont confrontés. Il faut dire que les problématiques liées à l'eau potable sont nombreuses sur notre commune : trop de permis de construire ou d'aménager sont refusés pour des motifs de raccordement au réseau public d'eau potable. Il est demandé de revoir les règles dans le PLU et d'adapter l'instruction des permis, selon que le projet est situé en zone desservie par le SMDEA ou pas (bourg et hameaux par exemple). Il est rappelé que c'est le code de l'urbanisme qui impose que toute habitation soit alimentée par de l'eau potable au sens de l'agence régionale de santé (ARS).

Plusieurs demandes d'extension du réseau ont été rappelées au syndicat par les élus

locaux : il s'agit de Laziroules et Pratviels dans un premier temps. Le syndicat n'est pas très favorable à ces extensions et renvoie le financement vers la commune. Il s'est engagé cependant à étudier précisément la possibilité d'alimenter la zone de Pratviels, pour permettre l'installation correcte d'un jeune agriculteur qui projette de fabriquer du fromage.

Le président rappelle que des efforts importants sont consentis dès cet automne pour fiabiliser l'alimentation et le traitement de la source de Trajines, cette ressource devant être privilégiée, selon lui, pour assurer l'essentiel de l'alimentation en eau potable de la commune, le bourg bien entendu mais également tout l'ubac et Cabus, par pompage.

Les élus ont fait part de leur mécontentement face aux retards pris par le projet de Septfons. Le SMDEA se retranche derrière les autorisations administratives, invoquant l'obligation d'instruire une nouvelle étude préalable (c'est la troisième depuis les années 2000) ainsi que les difficultés d'acquisition des terrains et l'obtention des autorisations de passage. L'autorisation préfectorale de capter pourrait être obtenue fin 2020, les premiers travaux (captage et réservoir) pourraient commencer en 2021. Suivraient progressivement la construction d'un réseau vers Matet de Maury et Prat Communal dans un premier temps, Loumet et Eychervidal éventuellement dans un second temps. Les élus restent sceptiques.

Il a été également demandé par les élus d'étudier le maintien en exploitation et la fiabilisation de quelques points de captage existants (renforcement du périmètre de protection, nettoyage et remise en état des réservoirs, filtration et traitement simple de type UV, etc.), en attendant de rechercher et d'exploiter de nouvelles ressources comme la source de la Galine, Usclades ou d'autres. Le syndicat n'a pris aucun engagement sur ces points.

Enfin, il a été question des incidents de fonctionnement, restrictions, odeur et goût de chlore, distribution des bouteilles, mais

État civil

Mariage

Jason BEAUDART et Mayline MASSAT
le 21 septembre 2019

Décès

Sylvain CUMINETTI, le 5 juillet 2019,
à l'âge de 88 ans

Jean-Claude BOUBAY, le 10 septembre 2019,
à l'âge de 79 ans

surtout des incidents générant une surconsommation et des factures démesurées. Les élus ont insisté sur la récurrence constatée des problèmes de compteur et sur les interventions des services du SMDEA qui font douter d'une fuite chez l'utilisateur et de la facturation qui lui est imposée. Le syndicat s'est engagé à vérifier le cas de tous les dossiers signalés et à rechercher un compromis équitable.

De nombreux et longs travaux seront encore nécessaires pour aboutir à une situation plus confortable en matière d'eau potable, les élus s'y emploient.

École : le cross sauratois

Le 25 septembre, tous les élèves de l'école participaient à la journée nationale du sport scolaire. La course était organisée dans les rues du bourg de Saurat. La matinée s'est terminée par la remise des coupes, une par classe, autour d'un goûter préparé par l'association des parents d'élèves.



Une centrale photovoltaïque et des éoliennes en projet

Les élus communaux sont particulièrement remontés. Ils viennent d'apprendre que l'Office national des forêts (ONF) a lancé un appel à projets pour construire une centrale photovoltaïque sur la commune de Saurat, du côté du Cap du Touron (voir plan ci-dessous). Cela se traduirait par l'implantation de panneaux sur une trentaine d'hectares actuellement utilisés en estives, pour la chasse et par les randonneurs. Outre que les impacts environnementaux, techniques et économiques ne sont pas connus, ce qui fâche c'est que l'ONF et certains candidats à l'appel à projet ont entamé des réunions bilatérales avec des chasseurs, des agriculteurs et quelques instances consultatives comme le PNR, sans avoir présenté une information réglementaire auprès de la commune et de la communauté des communes. La préfecture (direction des territoires) a été saisie et doit préciser les procédures et consultations à mettre en œuvre. Il convient d'être vigilant sur ces sujets d'autant qu'il y a quelques mois une société internationale ABO Wind a présenté un projet d'éoliennes à implanter sur les crêtes du massif entre le Prat d'Albis et le col de Port. Plusieurs communes seraient impactées mais une large majorité est opposée. Là encore les élus locaux ne sont pas correctement informés et ne connaissent pas les suites données à l'instruction de ce projet.

Le sujet des énergies renouvelables (EnR) est au cœur de nombreux débats dans les collectivités locales, puisqu'il faudrait multiplier par trois la production de ces énergies et réduire par deux la consommation d'ici à 2050, selon les orientations prises par les lois sur la transition énergétique et leurs déclinaisons locales comme le plan Climat-air-énergie-territorial (PCAET) en cours d'adoption.

tribune libre

« L'été, la rue Albert-Sans est en sens unique, ce qui est une bonne chose.

Pour les vacanciers séjournant sur la commune, notamment ceux qui sont dans les écarts entre Saurat et le col de Port, ce serait bien qu'un panneau signale le chemin du Claux qui permet l'accès au centre du village, sans devoir aller prendre la rue Albert-Sans à l'entrée du bourg. En effet, quand on arrive au village par l'ouest, le chemin de Claux n'est pas très repérable pour les non Sauratois.

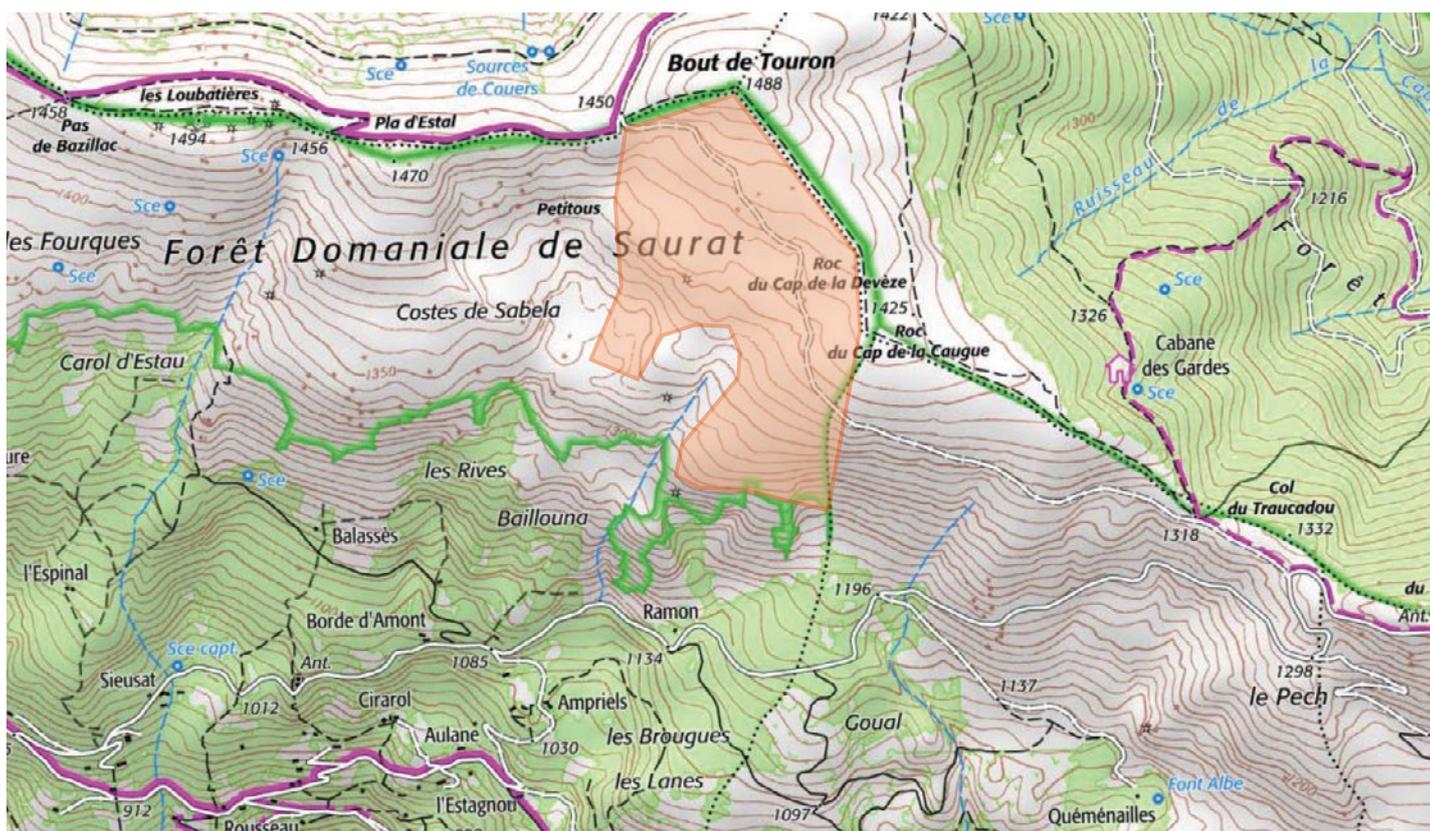
Ce pourrait être un panneau de signalisation routière de croisement ou un panneau directionnel : Centre du village. »

Un habitant des écarts

Réponse à la tribune libre publiée en juillet

Un lecteur se demandait ce qu'il en était d'un projet de parking au col de Port. Le département Politiques territoriales de la communauté de communes a sollicité la commune de Saurat pour aménager deux parkings, points de départ de randonnées pédestres. Il s'agit du col de Cabus et du col de Port. Le projet du col de Port nécessitera la coopération des différents partenaires : les communes de Massat et Saurat, les communautés de communes du Pays de Tarascon et du Couserans-Pyrénées, l'ONF, le PNR.

Dans les deux cas, il est possible d'aménager l'espace afin de préserver l'environnement naturel des lieux et d'améliorer l'accueil des randonneurs et touristes. Plusieurs exemples montrent que le goudronnage peut être évité.



Travaux

De Carli à Carlong

« Le chemin de Carli à Carlong ne ressemble plus vraiment à un sentier de randonnée, je le reconnais », dit le maire.

Le but des travaux était de recalibrer et niveler la route très défoncée. De fait ces travaux ont été démesurés, l'élargissement empiétant sur des parcelles privées, des talus ayant été arrasés.

La mairie a la volonté de corriger ces excès. Elle a demandé à un géomètre de border l'emprise nouvelle du chemin afin de régulariser la propriété des terrains impactés par ces travaux.

Un panneau « Interdit aux quads et aux 4x4 sauf ayant droit » sera posé à l'entrée de celui-ci.



Les sols des bas-côtés ayant été fragilisés, la chute d'arbres déchaussés par ces travaux et encore situés sur des parcelles

privées de part et d'autre pourrait occasionner des accidents dont la mairie assumera la responsabilité dans l'attente de la régularisation de la propriété.

Par ailleurs, à notre demande, le président du SMDEA s'est engagé à venir sur place pour étudier un meilleur approvisionnement en eau du hameau de Carli.

Toutefois il est très regrettable que des tirages de grumes aient à nouveau défoncé ce chemin de randonnée. Il serait bon désormais qu'un administré qui dégrade un chemin pense à le remettre en état, afin que les randonneurs aient toujours autant de plaisir à le parcourir.

Toiture de l'église de Saurat

Au conseil du 7 octobre 2019 a été voté le remplacement de la couverture en éverite amiantée de l'église de Saurat, qui présente de nombreuses fuites, par une couverture en ardoises.

De plus, la commune, très déterminée à s'engager dans les programmes d'énergie renouvelable et soucieuse de montrer son engagement, fera poser sur le versant sud une unité de production d'électricité de 30 kw, par panneaux photovoltaïques de couleur noire.

Ces travaux sont confiés aux entreprises Falguié pour la couverture et Rouch Énergie pour le photovoltaïque pour un montant total de 214 044 €.

Extraits des comptes rendus du conseil municipal

Voici le rappel des points traités et des questions abordées. Vous trouverez les comptes rendus à la mairie et sur le site : <http://www.mairie-saurat.fr>

8 avril 2019

- 1) Organisation de « Un sourire de printemps » par l'association Artambouille, les 26 et 27 avril
- 2) Budget communal primitif
 - a) Vote des taux des taxes locales : pas de modification des taux
 - b) Vote des subventions aux associations
 - c) Vote du budget communal primitif 2019
- 3) Budget primitif CCAS 2019
- 4) Ventes d'une parcelle communale
- 5) Motion : opposition à l'encaissement des recettes de ventes de bois par l'ONF en lieu et place de la commune
- 6) Motion contre le démantèlement programmé du système de santé de proximité ariégeois
- 7) Reconduction de l'augmentation de temps de travail de Anne Martinez

- 8) Déplacement de deux points lumineux

QUESTIONS DIVERSES

- 1) Transfert obligatoire des compétences « eau » et « assainissement » à la communauté de communes du Pays de Tarascon au 1^{er} janvier 2020
- 2) Le fauchage
- 3) Projet d'une fromagerie à Prats Vieils
- 4) Information sur l'évolution prévue de la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères)

23 avril 2019

- 1) Autorisation d'exercer le droit de préemption
- 2) Autorisation de contracter un emprunt de 300 000 € pour les gros investissements

QUESTIONS DIVERSES

- 1) Implantation de l'antenne Free
- 2) Défibrillateur

3 juin 2019

- 1) Décision modificative n°1
- 2) Autorisation de demander une aide publique pour une opération de défense des forêts contre l'incendie
- 3) Ouverture des sentiers communaux à la randonnée pédestre : conventions à l'étude, délibération reportée
- 4) Vente de la parcelle section C numéro 3568
- 5) Achat de la parcelle section D numéro 2521
- 6) Vente du garage municipal n°4

QUESTIONS DIVERSES

- 1) Antenne Free : demande de réponses aux questions posées et demande d'une réunion publique
- 2) Régularisations liées au dôme construit sur la route des Tausses
- 3) Acquisition d'un broyeur : étude des modalités d'utilisation par les Sauratois
- 4) Tour de France : sécurisation des accès au Prat d'Albis depuis Saurat

- 5) Proposition d'implantation d'un parcours santé au dessus du petit stade
- 6) Eau potable : relations et échanges avec le SMDEA

1^{er} juillet 2019

- 1) Organisation de l'accès des personnes souhaitant assister à l'arrivée du Tour de France à partir de Saurat.
- 2) Création d'itinéraires de randonnée pédestre
- 3) Convention pour l'ouverture au public d'un chemin de randonnée sur une propriété privée
- 4) Autorisation de vendre une parcelle
- 5) Achat d'un broyeur reporté après la réalisation d'une étude sur les besoins, les conditions d'utilisation, le stationnement
- 6) Avenant à la convention de mandat avec la communauté de communes du Pays de Tarascon pour les travaux de voirie
- 7) Reconstitution d'une piste visant à caractériser une servitude accordée pour désenclaver la parcelle cadastrée section F numéro 1581

QUESTIONS DIVERSES

- 1) Antenne Free : demande d'une réunion publique avec le responsable auprès des collectivités territoriales Déploiement grand sud pour Free
- 2) Vandalisme répétitif à la Maisou d'Amount : le remplacement des vitres cassées coûtera 890 €
- 3) Stationnements gênants sur la place de la Rende pour les joueurs de pétanque et le parking de la sortie ouest
- 4) PLU : demandes d'amendement au bureau d'études
- 5) Route des Planals à Fourc
- 6) Achat d'un nouveau filet de tennis
- 7) Déclassement d'une route communale à Eychervidal
- 8) Adhésion à la fondation Patrimoine
- 9) Hébergement de scouts à Saurat
- 10) Envoi de l'appel d'offres pour la rénovation du toit de l'église de Saurat et l'installation de panneaux photovoltaïques

2 septembre 2019

- 1) Transfert de la propriété de quatre parcelles du CCAS (- A 2190 - A 2189 - A 3456 - D 1307) à la commune
- 2) Création de trois postes permettant l'avancement de grade :
 - un emploi d'agent spécialisé principal des écoles maternelles de 1^{re} classe

- un emploi d'adjoint administratif principal de 1^{re} classe
 - un emploi d'adjoint technique de 2^e classe
- 3) Autorisation donnée à la maire de défendre la commune dans les actions intentées contre elle
 - 4) Participation de la commune à la journée : « Nettoyons la planète » le 21 septembre prochain
 - 5) Reconstitution du prix des tickets de cantine
 - 6) Cadastre différentes routes communales par un géomètre : route des Tausses, route d'Eychervidal à Pratvieils, route de Peyralade, chemin de Balarenc
Définir la limite séparant deux propriétés au Bénans
Terminer le nouveau parcellaire à Lagardelle
Vérifier l'accès de la parcelle cadastrée section A numéro 501 à la départementale 618
 - 7) Vente de la parcelle cadastrée section D numéro 1323
 - 8) Versement de la prime pour les élections européennes à Denise Valle

QUESTIONS DIVERSES

- 1) Journée d'information et de formation organisée par le PNR le 10/09/2019 à Auzat : inventaire du patrimoine en pierre sèche
- 2) Information sur les aires de grand passage pour les gens du voyage : zone de Pratlong
- 3) SCOT : Plan global de déplacements valant Plan de mobilité rurale de la vallée de l'Ariège
- 4) Lettre de la préfète au SMDEA sur les investissements devant permettre la création d'une fromagerie
- 5) Délocalisation des Forges de Niaux
- 6) Chemin de Carloug : rencontre prévue avec les riverains
- 7) Projet de parc photovoltaïque lancé par l'ONF
- 8) Adressage : identification de toutes les rues du village et numérotation de toutes les maisons pour faciliter les services de secours et de courrier
- 9) Tracteur : étude du remplacement ou d'une location en cas de panne
- 10) Chiens en liberté place des Tilleuls à la sortie de l'école
- 11) Travaux d'accessibilité à la maison de la chasse

13 septembre 2019

- 1) Attribution du marché des travaux « couverture de l'église de Saurat » suite à l'ouverture des plis : vote reporté
- 2) Fixation des prix de tickets de cantine en participant au projet de l'État « Cantine à 1 € » : vote reporté

QUESTIONS DIVERSES

- 1) Parc photovoltaïque
- 2) Organisation de la journée sport à l'école : course dans le village le 25 septembre de 10 h à 12 h
- 3) Participation à la journée « World Cleanup Day » du 21 septembre 2019 avec les associations sauratoises et le soutien du SMECTOM

7 octobre 2019

- 1) Renouvellement du bail de l'épicerie pour un loyer mensuel de un euro (1 €) pour 1 an
- 2) Travaux d'isolation dans la salle saint-André : toit à l'arrière de la salle, remplacement des fenêtres du côté de la D 618, pose de radiateurs thermo-soufflants
- 3) Acquisition d'un immeuble place de la Rende par l'exercice du droit de préemption : le vote est reporté après la visite des lieux
- 4) Attribution du marché des travaux « couverture de l'église de Saurat ». Deux entreprises ont répondu à l'appel d'offre :
 - l'entreprise Falguié pour les lots 1 et 2 : 4 650 € HT et 117 027,60 € HT
 - l'entreprise Rouch Énergie pour le lot 3 : 56 692,14 € HT

Après un débat sur les aspects techniques, patrimoniaux controversés et financiers, sur les enjeux des énergies renouvelables, les lots 1 et 2 sont votés à l'unanimité, le lot 3 à 8 voix contre 7.

- 5) Approbation des travaux Ext BT réservoir de Trazines pris en charge en totalité par le SDE09
- 6) Les énergies nouvelles : Jean-Luc Rouan fait un point sur la situation actuelle au travers de quelques projets émergents et propose d'écrire un certain nombre d'orientations stratégiques pour la commune : quelle ouverture possible pour les projets de grande dimension d'installations d'énergies renouvelables (éoliens, hydroélectriques, solaires...) ? La motion est à travailler et le vote reporté.

QUESTIONS DIVERSES

- 1) Étude de nouveaux tarifs des tickets de cantine
- 2) Petit-déjeuner pour les maternelles
- 3) Rencontre avec le SMDEA
- 4) Antenne Free
- 5) Mise en sécurité et aménagement de la D 618 dans la traversée du village
- 6) FPIC (Fonds de péréquation intercommunale)
- 7) Avant-projet de division des parties communales à céder à un Sauratois
- 8) Informations du PNR

Vie des associations

La journée du patrimoine

Le dimanche 22 septembre, l'association du patrimoine « Saurat : Village-rue Patrimoine millénaire et ses Écarts » organisait plusieurs animations sur le passé de notre vallée. Dans la matinée, une promenade historique des « ardoisières » et des pierres à aiguiser acheminait les plus courageux jusqu'à l'exploitation d'Alain Soucille, qui nous consacra un long moment d'explications sur les différentes techniques d'extraction des ardoises et des pierres dans les mines et carrières à ciel ouvert. S'ensuivait la visite de la fabrique des pierres à aiguiser avec les différentes phases de découpes et d'affinage.

Ce fut une matinée passionnante et sportive.

À la Maisou d'Amount, dès 10 h chacun pouvait découvrir une magnifique exposition de photos de la flore et de la faune de la vallée du Saurat, avec la généreuse participation de nos photographes locaux Jean Souhait et Benoît Sauphanor. De vrais et grands talents se sont exprimés au travers de cet art dont on ne se lassera jamais.

À midi, pour tous les participants de la vallée, un pique-nique extrêmement convivial était organisé pour permettre à ceux

qui le souhaitent de participer au parcours des « Rogations ». Cette promenade autour des croix de notre village eut un franc succès avec l'histoire des traditions de notre village racontée par nos historiens sauratois Jean Rives et Michael Geyer, où religion, superstition et sorcellerie prenaient pied dans une tradition encore bien vivante dans certaines régions. La journée se terminait par un pot de l'amitié.

■ GEORGES LAMBELIN

Saurathon : le week-end du 30 novembre – 1^{er} décembre

L'assemblée générale de l'association Saurathon a eu lieu le 28 septembre 2019.

Le bilan de l'année 2018 est très satisfaisant puisque nous avons remis au téléthon la somme de 5 450 €.

La boutique, tenue et alimentée par la section Loisirs créatifs, a fait un tabac. Il faut dire que ces dames ont travaillé toute l'année pour offrir un large choix.

Le loto a été un succès, les autres animations ont, elles aussi, permis de remplir la caisse.

Nous pouvons nous féliciter de tout ce travail accompli.

Pour l'année 2019, suite à la démission de la présidente, Sandrine Papy a été élue et c'est elle qui en assurera les fonctions.

Le programme 2019 sera affiné lors d'une prochaine réunion, mais nous prévoyons un concert pour le samedi en fin d'après-midi, une animation le samedi soir, un loto le dimanche après-midi.

Nous comptons sur vous tous pour que cette année le Saurathon soit encore une belle réussite.

■ CATHY PIALAT



Exposition de photos à la Maisou d'Amount

CALENDRIER DE LA FIN D'ANNÉE

Date	Animations	Organisateurs
30 novembre – 1 ^{er} décembre	Saurathon	Association Saurathon
21 décembre	Loto de Noël	ADAVS
22 décembre	Repas des aînés	Mairie

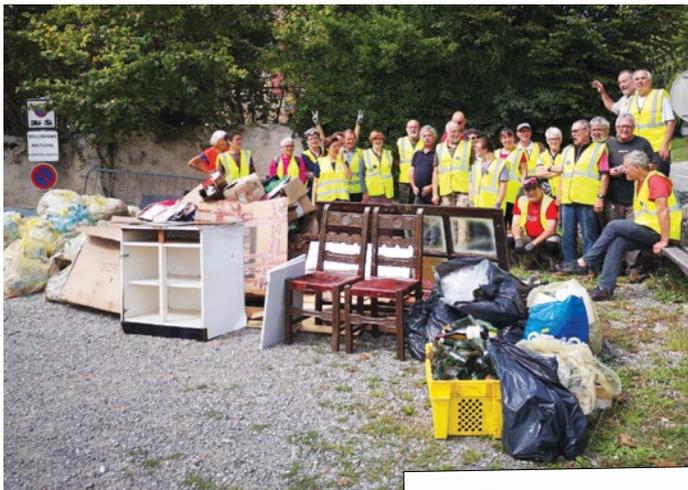
Un weekend très animé et solidaire à Saurat pour le World Cleanup Day

Dès 9 h du matin place de la Rende ce samedi 21 septembre, une quarantaine de volontaires, dont quelques jeunes enfants, du bourg et des écarts, se sont rassemblés avec outils, 4x4 et remorques pour répondre à l'appel mondial du nettoyage de la planète.

À cette équipe, véritable fer de lance de ce combat contre les ordures sauvages, sont venus se greffer dans la bonne humeur quelques autres vacanciers et Sauratois.



Cette initiative, lancée par la mairie, a trouvé un élan solidaire non seulement de toutes les associations sauratoises qui ont



répondu présentes, mais aussi des élus et de quelques particuliers de la vallée et d'ailleurs.

Ainsi, la D 618, le bourg et ses différents dépôts d'ordures, le col de Port, les routes du Souleillan jusqu'à Fourc, du pont de Pomies à Prades, de la place Casal au pont de pierre en passant par Laziroule furent fouillées et nettoyées.

Sécurité et précautions d'usages furent assurées avec les conseils de professionnels.

Gyrophares et panneaux de signalisation nous furent prêtés par la DIR et la mairie de Saurat. Gants, chasubles jaune fluo, sacs et badges nous ont été fournis par le SMEC-

TOM qui, entre autres actions, a mené tout au long de ces dernières semaines une campagne d'information dans toute l'Ariège et mis en place des outils de marketing et de communication simples et efficaces. Bravo au SMECTOM !

Après avoir collecté et trié plus de huit remorques de débris de toutes sortes, les participants, dans une super bonne humeur, se retrouvèrent autour d'un excellent et sympathique repas préparé par nos anciens, avec la participation de la mairie, de notre épicière Béa et des associations.

Cette opération fut un vrai succès qui, au-delà de son objectif, a rassemblé bien des Suratois autour d'une idée, d'une attitude, d'une volonté de construire un monde meilleur pour nos enfants.



MÉMO TRI

COMMENT SAVOIR DANS QUEL CONTENANT DÉPOSER MES DÉCHETS ?

JE VÉRIFIE D'ABORD SUR L'EMBALLAGE

TRIEZ VOS EMBALLAGES

SACNET A JETER / ETRE CANTON A RECycler

LA CONSIGNE DE TRI DU TRIMAN

LES BOUTEILLES ET FILMS ÉTIRABLES EN PLASTIQUE

LES BOÎTES MÉTALLIQUES **LES BRIQUES ET CARTONS**

BIEN VIDÉS, PAS LAVÉS, PAS IMBRIQUÉS
DANS LE SAC / BAC JAUNE

LES DÉCHETS ORGANIQUES DE LA CUISINE ET DU JARDIN

DANS LE COMPOSTEUR

LES EMBALLAGES EN VERRE

DANS LE RÉCUP' VERRE

TOUTS LES PAPIERS

DANS LE RÉCUP' PAPIER

LES DÉCHETS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX PIQUANTS, COUPANTS ET BOÎTES D'ASPIRINE

EN PHARMACIE OU DÉCHÈTERIE

CITE
Le recyclage pour l'éco-citoyenneté et l'éco-citoyenneté

Smectom
du TriMantel

05.61.68.02.02
contact@smectom.fr
www.smectom.fr

